



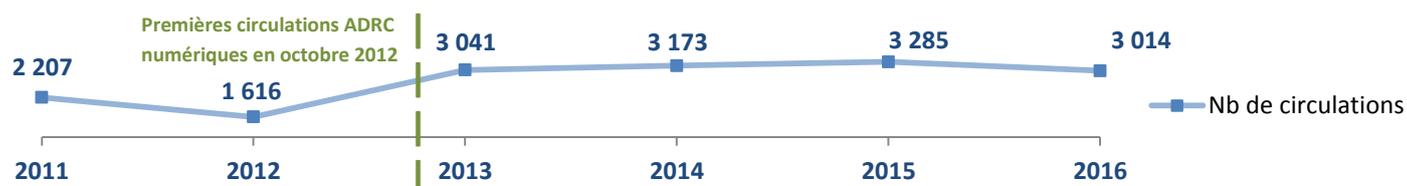
Synthèse de l'activité 2016 du département Diffusion

L'ADRC confirme à nouveau, à côté des distributeurs, son statut de partenaire le plus important pour les salles dans la diffusion des films d'auteur sur l'ensemble du territoire.

ADRC	2013	2014	2015	2016
Total des circulations	3 041 sur 208 films	3 173 sur 194 films	3 285 sur 230 films	3 014 sur 216 films

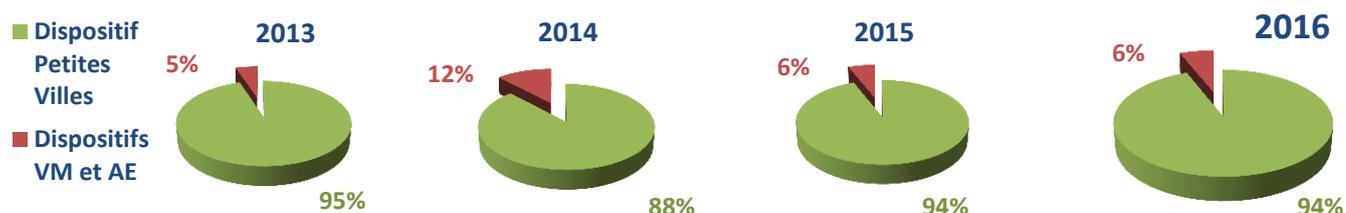
Avec 3 014 circulations en 2016, l'activité en termes de circulation a baissé de 8,3 % par rapport à 2015. Elle reste à un niveau historiquement haut en termes de films puisqu'elle se hisse au 2^e rang de l'Histoire de l'Agence : 216 films.

Pour la quatrième année consécutive, les interventions de l'ADRC ont dépassé les 3 000 circulations, 2016 établissant ainsi la 4^e plus forte activité de l'Agence sur l'accès aux films depuis sa création.



C'est à partir de l'année 2013 que l'ADRC est intervenue pleinement sur support numérique, cette transition a marqué une forte accélération des demandes formulées par les salles : **+ 66 % de circulations en 2016 par rapport à la moyenne de la décennie pré-numérique (2003-2012).**

Répartition par dispositifs d'intervention ADRC 2013 à 2016



Circulations ADRC	2013	2014	2015	2016
Petites Villes	2 878 sur 208 films	2 811 sur 194 films	3 084 sur 230 films	2 848 sur 216 films
Villes Moyennes et Art	163 sur 11 films	362 sur 23 films	201 sur 11 films	166 sur 17 films

Si les interventions globales de l'ADRC sont en baisse de 8,2 % par rapport à 2015, le seul dispositif Petites Villes a connu une baisse moins importante et est même plus fourni qu'en 2014.

Les circulations destinées aux Villes Moyennes se sont rétractées après la forte progression de 2014, du fait d'une moindre demande des distributeurs concernés.

Interventions sur un grand nombre de films en 2016

Le nombre de films ayant bénéficié de l'action de l'Agence est en 2016 toujours aussi conséquent : 216 films.

93 % de ces titres sont de diffusions réduites et moyennes. Les circulations mises en place sur ces films représentent 87 % de l'activité 2016 de l'ADRC, taux en forte progression (79 % en 2015).

38 nationalités d'origine différentes ont été concernées dont 22 ne ressortissant pas d'Europe ou des Etats-Unis (Japon, Islande, Chine, Taïwan, Vanuatu, Brésil, Afghanistan, etc. pour un total de 18 % des films traités en 2016).

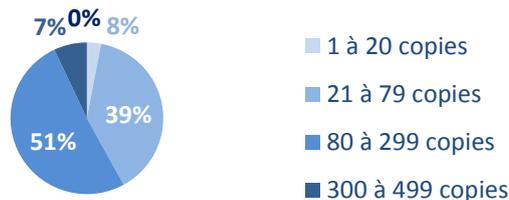
Localités desservies et contributions numériques attribuées

En 2016, **plus de 2 000 localités différentes ont été desservies par l'ADRC**, dont environ 800 points estimés de circuits itinérants et **1 291 salles fixes**, soit **78 % des communes équipées d'une salle de cinéma.**

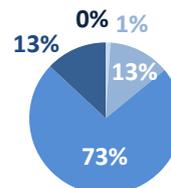
6 041 parts de contributions numériques ont été attribuées à 896 établissements, soit un total de près de **1 007 contributions.**

L'ADRC : Acteur essentiel dans l'accès Art et Essai**Interventions 2016 : Ampleur de diffusion des films – Part des films recommandés Art et Essai**

Films - Diffusion



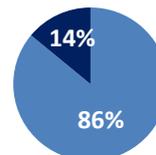
Circulations - Diffusion



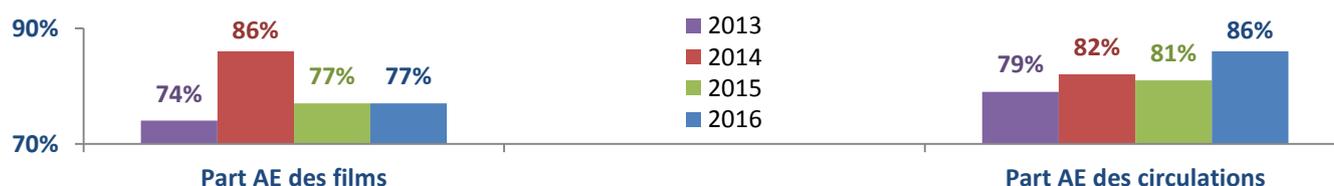
Films - Part Art et Essai



Circulations - Part Art et Essai



Lecture : 51 % des films et 73 % des circulations ADRC 2016 sont issus de diffusions comprises entre 80 et 299 copies SN. 77 % et 86 % des circulations ADRC 2016 s'insèrent dans le champ de l'Art et Essai.

Évolution de la part Art et Essai de l'ADRC entre 2013 et 2016

Il s'agit en 2016 de 2 584 circulations Art et Essai sur 166 titres. En retranchant les circulations reprises par les distributeurs suite à des arrêts non réaffectés, la part de l'Art et Essai s'élève à 88 % des circulations.

L'ADRC et son travail sur les films soutenus par l'AFCAE

L'ADRC est intervenu sur l'intégralité des films soutenus par le groupe Action-Promotion de l'AFCAE (32 titres) avec la mise en place de 777 circulations, soit une moyenne de 25 circulations par film : plus de 5 400 accès ADRC et 1 005 localités différentes ont été servies. L'ADRC est également intervenue sur l'ensemble des longs-métrages soutenus par le groupe Jeune Public de l'AFCAE (8 films, 168 circulations).

Les films soutenus par l'AFCAE représentent donc en 2016 près de 32 % de l'activité de l'Agence (945 circulations).

Films (+ de 50 circulations)	Distributeur	Circul.	Nb localités servies
Moi Daniel Blake	Le Pacte	97	585
Divines	Diaphana	54	403
Frantz	Mars	52	354
Quand on a 17 ans	Wild Bunch	52	302
L'Effet aquatique	Le Pacte	51	307
Toni Erdmann	Haut & Court	51	344

Lecture : *Moi, Daniel Blake* a bénéficié de 97 circulations ADRC et 585 localités différentes ont été servies sur l'ensemble du territoire.

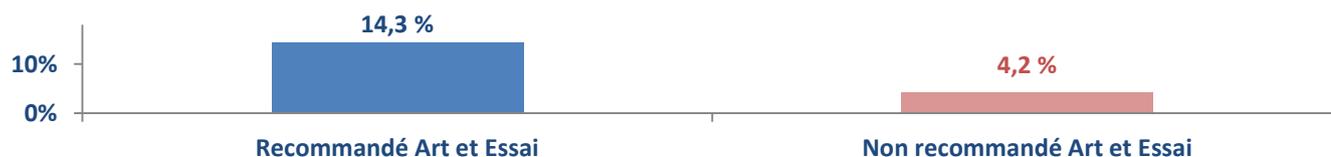
L'enjeu décisif des films porteurs Art et Essai

Parmi les films Art et Essai ayant réalisé de 500 000 à 1 million d'entrées Frances, 82 % ont bénéficié de circulations ADRC (*Médecin de campagne, Juste la fin du monde, Café Society, Moi Daniel Blake, Julieta, Victoria, Frantz, etc.*).

Alors que le nombre de circulations mises en place en 2016 est en baisse de 8,3 % par rapport à 2015, les entrées enregistrées par l'Agence sont en hausse de 1,9 %. Ce constat est lié à la hausse générale et significative des entrées des films recommandés Art et Essai en 2016, alors que ces films recommandés représentent la plus grande part des interventions totales de l'ADRC (86 %).

L'ADRC : Acteur essentiel dans l'accès Art et Essai

La part des interventions ADRC 2016 en rapport aux plans de diffusion des distributeurs



Lecture : mises en rapport avec le nombre de copies mises en place par les distributeurs sur les films ayant bénéficié en 2016 de circulations complémentaires de l'Agence, **les interventions ADRC représentaient 14,3 % de ce total de copies distributeurs pour les films recommandés Art et Essai, et 4,2 % pour les films non recommandés.**

L'écart du poids d'intervention entre films recommandés ou non – plus de 10 points – manifeste **l'importance de l'action de l'ADRC pour l'accès aux films du champ Art et Essai.**

Les films de la diversité sont également ceux qui profitent le plus d'une exposition dans la durée. En effet, les films Art et Essai bénéficient de circulations plus étendues (5,4 semaines d'exposition contre 5,0 pour les films non recommandés). L'exploitant a ainsi la possibilité de préparer un travail plus exigeant sur les films concernés, tandis que l'ADRC participe à une meilleure irrigation du territoire avec une diversité de films, alors que l'on constate avec le numérique une durée d'exploitation générale sensiblement raccourcie.

Les économies générées grâce à l'ADRC

À notre AG 2014, nous avons débattu avec les adhérents des solutions permettant d'assumer financièrement la progression des demandes d'accès des salles, alors que le CNC ne pouvait garantir une augmentation de sa dotation. **La solution conçue par l'Agence – de « reprise continue » de circulations par les distributeurs dès lors qu'ils connaissent des arrêts sans continuation sur leurs films – a permis à l'ADRC de continuer à répondre pleinement aux demandes des salles** de 2014 à 2016, dans un contexte de concentration et de tensions concurrentielles accrues.

Contributions Numériques ADRC en 2016

	2016 (vs 2015)
Circulations génératrices de CN	2 645 (- 3 %)
Contributions Numériques	1 007 (- 4 %)

La solution de « reprise continue » a donc permis de **préserver la mission fondamentale de l'ADRC sur l'accès aux films** en répondant, jusqu'à la fin de l'année 2016, aux besoins accrus des salles (896 établissements attributaires de CN ADRC). Elle permet de répondre à l'ensemble des demandes d'accès aux films tout en restant dans des budgets possibles pour le CNC.

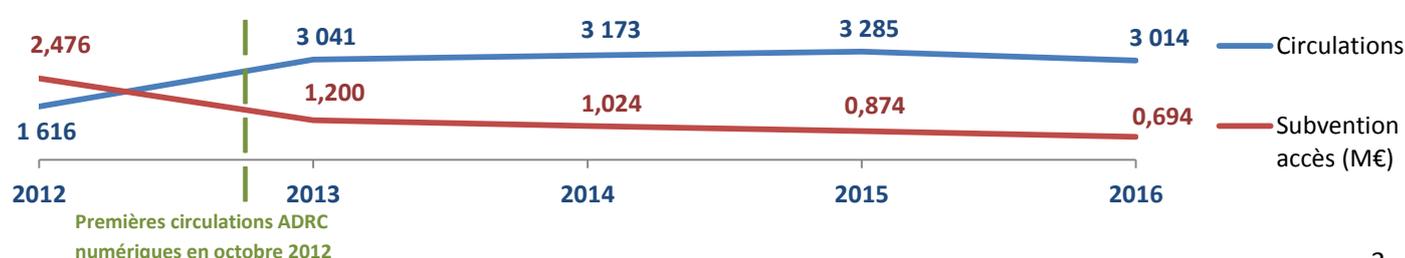
De fin 2012 à fin 2016, ce sont 6 226 CN ADRC qui ont été attribuées aux salles, soit 2,864 M€.

Evolution des subventions et des circulations pour l'accès aux films

	2012	2013	2014	2015	2016
Circulations	1 616 (-27%)	3 041 (+88%)	3 173 (+4,3%)	3 285 (+3,5%)	3 014 (-8,3%)
Subventions accès	2,476 M€	1,200 M€ (-52%)	1,024 M€ (-15%)	0,874 M€ (-15%)	0,694 M€ (-21%)

En 2016, la subvention du CNC pour l'accès ADRC aux films a diminué de 21 % par rapport à 2015, en raison de la solution trouvée par l'Agence, présentée auparavant, de « reprise continue » avec les distributeurs.

Ainsi, de 2012 à 2016, alors que les circulations ADRC ont progressé de 87 %, la subvention d'accès aux films a pu diminuer de 72 %.



Régulation et ADRC

Concentration de la diffusion des films

Afin d'établir la cohérence de ses interventions, l'ADRC évalue en permanence la concentration de diffusion des films au niveau des villes et sites clés dont la programmation s'impose aux distributeurs (au maximum de l'ordre de 10% des salles actives), des agglomérations dans lesquelles – pour les plus importantes – continuent par ailleurs à croître, par l'implantation de nouveaux multiplexes notamment, les exploitations des mêmes films dans un nombre de salles de ce fait multipliées.

Ainsi, pour plus de 93 % des films diffusés en 2016 et sortis sur moins de 500 salles en Sortie Nationale :

10 % environ de toutes les localités équipées d'une salle en régions hors Ile de France peuvent concentrer de 65 % à plus de 90 % en moyenne de ces diffusions. Et donc **90 % des autres localités** connaissent ainsi des difficultés d'accès aux films.

Concentration de la programmation

Pour mieux évaluer les difficultés récurrentes d'accès aux films de la grande majorité des salles actives en France - et donc le contexte d'activité de ses missions -, l'ADRC a complété en 2015 ses observations à cet égard par l'étude de la concentration de programmation au niveau des circuits nationaux dominants.

Dans plus de 60 % des principales villes clés hors IdF, les taux de concentration de programmation dépassent les 70 %, dans 46 % ils dépassent les 80 %, dans 28 % les 85 %, et même dans 13 % de ces villes, les 90 % de concentration sont dépassés.

La liberté contrainte et les difficultés d'accès aux films que connaissent les salles indépendantes des circuits dominants apparaissent donc bien comme un problème structurel du parc de salles.

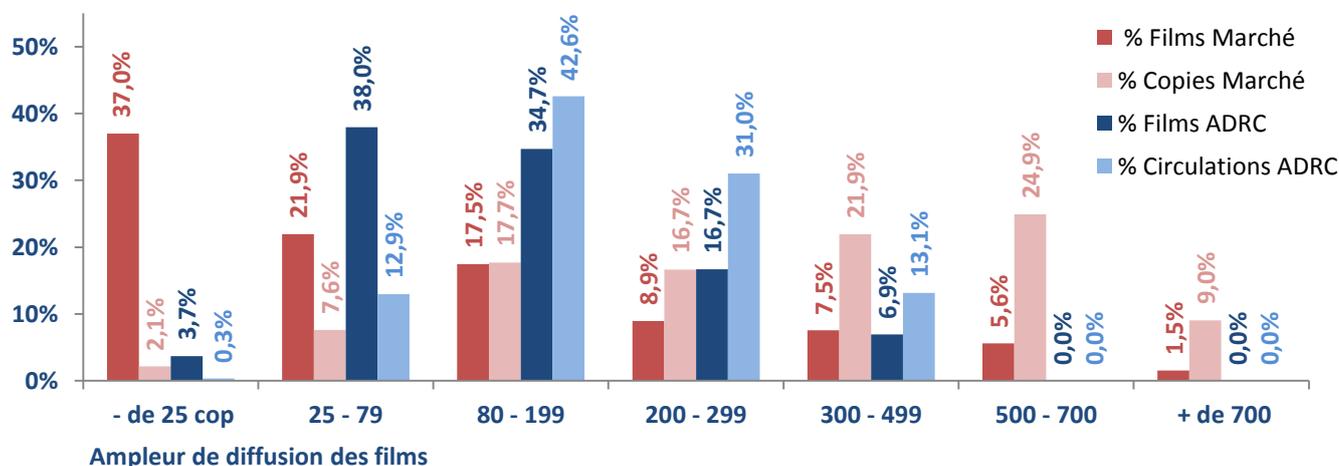
L'action correctrice de l'ADRC

Le graphique manifeste clairement que l'essentiel des interventions de l'ADRC concerne **les films diffusés entre 25 et 299 établissements en S.N.** (89,4 % des films et 86,5 % des circulations), et dans une bien moindre mesure ceux diffusés entre 300 et 499 établissements et, de l'autre côté du spectre, ceux de moins de 25 salles.

Les films diffusés avec moins de 25 « copies » sur le marché sont les plus nombreux – 37,0 % en 2016 – mais également les moins demandés par l'ensemble des salles. Mais pour les films diffusés entre 25 et 199 copies, la part d'intervention en films de l'ADRC est de 72,7 % contre 39,4 % des films pour le marché.

Il s'agit là du cœur de l'action correctrice de l'ADRC.

Diffusion des films en 2016 et interventions ADRC



Lecture : 17,5 % des films sont sortis en 2016 dans une tranche de diffusion de 80 à 199 copies, et 34,7 % des interventions de l'ADRC en films ont porté sur cette tranche de diffusion ; 17,7 % des copies distributeurs concernaient ces films, mais 42,6 % des circulations ADRC 2016 concernaient cette tranche de diffusion.